



Le mot du Maire

Chères et chers administrés,

La gazette vous informe régulièrement (encore dans ce numéro) de l'essentiel de la vie communale, des actions conduites par le conseil municipal et de l'avancement des travaux qu'il initie, vous informe aussi de l'évolution des dossiers intercommunautaires.

Le site internet de la commune (stmicheldelapujade.free.fr) que gère toujours Philippe (que je remercie encore pour son dévouement) relaie toute cette actualité et met en ligne les liens vers d'autres collectivités ou services, pour vous permettre de joindre ces organismes et de réaliser éventuellement des démarches que le secrétariat de mairie ne peut effectuer.

C'est pourquoi, l'essentiel étant dit, je ne reviendrais pas sur ces sujets.

Toutefois, je voudrais souligner que la lenteur qui entoure la concrétisation de certains projets n'est pas liée au manque de vigilance ou de présence de l'équipe municipale, de votre maire ou du 1er adjoint en particulier, mais à un manque de réactivité ou de soutien des organismes ou services auxquels nous avons recours (validation des projets, attribution des subventions) sans oublier les contraintes techniques ou réglementaires qui entourent tout investissement et entraînent souvent des prolongations des délais.

Cependant, aujourd'hui sont réalisés, la réfection du clocher-mur de St Michel, les réfections électriques de nos deux églises, l'éclairage du clocher de St-Michel, l'aire de jeux, le nouveau logement de Lorette, les travaux d'accessibilité de la salle des fêtes, le principal des travaux de voirie programmés (les derniers sont prévus en juillet). A venir dès cet été, la couverture du logement de St Michel, la peinture des bâtiments de St Michel (mairie, salle des fêtes, logement).

Les points noirs aujourd'hui se situent:

- au niveau de la DRAC : ils se traduisent par du retard dans l'instruction des demandes de subvention et par l'intransigeance de l'architecte des bâtiments de France dans le regard qu'elle porte sur tout nouveau projet de construction situé dans un périmètre des 500 mètres autour de l'église de St Michel.

J'ai saisi la nouvelle conservatrice de ces problèmes, mais sans résultat apparent pour l'instant

- au niveau de la communauté de communes où ma demande de mise en place d'un service de transport à la personne (pour un coût de 8 000 €), bien que validée en commission, n'a pas été retenue par le conseil communautaire, où mes propositions d'économie n'ont pas encore été examinées, alors que de fortes augmentations des taxes locales ont été décidées, (20% pour la taxe d'habitation), alors que lors du dernier bureau des maires, ces derniers ont décidé sans discussion (et sans recettes nouvelles) une participation de 75 000 € (j'ai voté contre) pour la construction d'une passe à canoës sur le Dropt à Bagas (pour combien de touristes ?), d'investir 12 500 € pour la revitalisation commerciale des centre- bourgs notamment LA REOLE, mais à l'impact très incertain des mesures préconisées, auxquelles le président lui-même ne croit pas.

Des investissements importants sont décidés (médiathèques, gymnase) au détriment des petites structures (les bibliothèques communales par exemple). Et quand je parle de l'économie rurale, des éleveurs en difficulté, que je demande l'intervention du conseiller départemental, du département, j'ai l'impression d'être le seul à habiter en zone rurale. Et, quand je demande une meilleure connexion internet pour mes administrés, les autres maires semblent satisfaits de leur situation, n'interviennent pas et n'apportent pas leur soutien.

Et bientôt, plus de construction autorisée en communes rurales (0,5 par an seulement).

C'est une CDC à deux vitesses qui se dessine, celle des villes et celle des champs, situation que nous connaissons sur le plan médical et sanitaire, sur le plan culturel, etc..

Ah oui! on loue la beauté des paysages, mais c'est grâce à qui ? Et est-ce suffisant pour vivre et faire vivre nos enfants ?

Malgré cela, je continuerai à me battre pour défendre vos intérêts.

Je vous souhaite d'excellentes vacances si vous pouvez en prendre, et pour tous les autres un bel été ensoleillé (avec quand même quelques pluies pour permettre la levée de bonnes récoltes et préserver notre ressource en eau).